



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Abattoir nord-mosellan en péril, un non-sens écologique !

Question écrite n° 13035

Texte de la question

Mme Charlotte Leduc alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les obstacles qui empêchent actuellement la concrétisation du projet d'abattoir nord-mosellan. Ce projet est porté depuis 11 ans par la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) du pôle agroalimentaire transfrontalier nord-lorrain rassemblant 160 éleveurs qui y ont pris des parts et est soutenu par de nombreux acteurs locaux (agriculteurs, intercommunalités telles que la communauté de communes de Cattenom et environs (CCCE), Portes de France Thionville ou le Val de Fensch, département et région). Le financement de cette installation est aujourd'hui en péril malgré les 5 millions d'euros apportés par les collectivités sur un total de 7,5 millions. En effet, les 2,5 millions restants devaient être obtenus grâce à un emprunt contracté par la SCIC auprès des banques Crédit Agricole, BPL et Caisse d'Epargne et garanti par la Caisse des dépôts. Après 3 années de négociations, les banques décident finalement de se retirer du projet en juin 2023 et la caisse des dépôts refuse désormais de se porter caution. La direction régionale de la caisse des dépôts a personnellement confirmé à Mme la députée ce refus par une lettre en date du 7 novembre 2023. Ces revirements sont justifiés par une série d'arguments qui relèvent plus du *greenwashing* que de la prise de conscience écologique. S'il est absolument nécessaire de réduire la part des protéines carnées dans l'alimentation pour atteindre les objectifs climatiques du pays, la disparition de l'élevage et des abattoirs en France n'est pas la solution. En effet, alors même que de nombreux éleveurs font faillite et que le cheptel baisse (-2 % en 2022 d'après le ministère de l'agriculture), la consommation de viande continue d'augmenter. Cela se traduit par des importations au plus haut (+11,5 % sur un an, 30 % de la viande consommée en France) dont les coûts écologiques et sociaux sont exorbitants. Il est ainsi urgent d'inverser cette tendance. Si le pays veut se conformer aux exigences de l'impératif écologique, l'alimentation carnée doit être réduite et la consommation résiduelle de viande doit reposer principalement sur une production domestique. En alimentant les circuits courts et de vente directe, le projet d'abattoir nord-mosellan a vocation à participer à cet objectif. Il va également dans le bon sens en matière de bien-être animal (réduction des temps de trajets), de baisse des émissions carbone et de souveraineté alimentaire. L'échec du projet d'abattoir nord-mosellan serait donc aussi bien un désastre économique et écologique pour le territoire mosellan qu'un énième signal désastreux envoyé aux jeunes générations d'éleveurs du département. Elle lui demande si son ministère va user de son influence pour convaincre les acteurs concernés (banques et institutions publiques) de s'engager résolument afin de permettre la concrétisation de ce projet essentiel pour l'avenir de l'élevage en Moselle.

Données clés

Auteur : [Mme Charlotte Leduc](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13035

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2023](#), page 10365

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)